

**QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Session spéciale du conseil municipal tenue le 25 mars à 19 h 40.

Présidée par le maire, Stephen C. Harris

Sont présents:

Aimé Sabourin, conseiller, District des Prés (District 2)
Suzanne Pilon, conseillère, District de la Rive (District 3)
Vincent Veilleux, conseiller, District du Parc (District 4)
René Morin, conseiller, District des Lacs (District 6)

Est aussi présent:

Michel Trudel, directeur général par intérim

Absences motivées:

Michel Pélessier, conseiller, District des Monts (District 1)
Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

**2008-MC-R098 EMBAUCHE DE M. VINCENT TANGUAY À
TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER**

CONSIDÉRANT le rapport produit par M. Michel Beaudoin, le 14 mars 2008, concernant le comblement du poste de directeur général et greffier;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du Comité de sélection chargé d'identifier le candidat répondant aux exigences de la municipalité en vue d'occuper le poste de directeur général et greffier;

CONSIDÉRANT le rapport de référence produit par le consultant, ainsi que l'expertise produite par Mme Danielle Melanson, psychologue;

Proposé par le conseiller Aimé Sabourin

Appuyé par la conseillère Suzanne Pilon

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise l'embauche de M. Vincent Tanguay au poste de directeur général et greffier et ce, aux conditions apparaissant au rapport confidentiel soumis par M. Michel Beaudoin, consultant en ressources humaines, en date du 14 mars 2008;

QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire numéro 1-02-130-00-141 « Salaire – Administration ».

Adoptée à l'unanimité

Le 25 mars 2008

**2008-MC-R099 DÉMISSION DE M. PATRICK LESSARD
À TITRE DE DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE M. Patrick Lessard occupe le poste de directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement depuis le 8 novembre 2006;

CONSIDÉRANT QUE M. Lessard a informé la Municipalité le 13 mars 2008 de sa démission à titre de directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, à compter du 29 mars 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Suzanne Pilon

Appuyé par le conseiller Aimé Sabourin

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte la démission de M. Patrick Lessard à titre de directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement et ce, à compter du 29 mars 2008;

QUE le conseil présente à M. Lessard ses remerciements pour le travail professionnel effectué lors de son séjour à la Municipalité de Cantley et, lui transmet ses meilleurs vœux de succès dans ses projets d'avenir.

Adoptée à l'unanimité

**2008-MC-R100 AUTORISATION DE PROCÉDER À
L'AFFICHAGE D'UN POSTE À TEMPS PLEIN,
PERMANENT – DIRECTEUR ET/OU COORDONNATEUR
DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT la démission du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, M. Patrick Lessard et ce, en date du 29 mars 2008;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire combler le poste dans un bref délai;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait possibilité de combler le poste de directeur à l'interne;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Vincent Veilleux

Appuyé par le conseiller René Morin

Le 25 mars 2008

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise l'affichage d'un poste de directeur et/ou coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'environnement;

QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire numéro 1-02-610-00-345 « Publicité et promotion – Urbanisme et environnement ».

Adoptée à l'unanimité

2008-MC-R101 ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET LE PLAN D'ACTION 2008-2010

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2004-MC-R496 adoptée le 2 novembre 2004, le conseil s'engageait à se doter d'une politique familiale;

CONSIDÉRANT QUE depuis ce temps, de nombreuses démarches ont été franchies, notamment des consultations visant à consulter la population sur le sujet;

CONSIDÉRANT QUE le CLCP a déposé un projet de politique, accompagné du plan d'action pour approbation auprès du conseil;

CONSIDÉRANT QUE le conseil entend soutenir et reconnaître le concept « *Penser et agir famille* » et qu'il a un réel désir d'améliorer la qualité de vie de toutes les familles cantléennes;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par M. le maire Stephen C. Harris

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte la politique familiale de la Municipalité de Cantley et le plan d'action 2008-2010 s'y rattachant;

QUE le conseil adoptera les recommandations du comité de suivi de la politique selon les priorités du conseil et en considération des contraintes budgétaires.

Adoptée à l'unanimité

2008-MC-R102 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

IL EST

Proposé par le conseiller René Morin

Appuyé par le conseiller Vincent Veilleux

ET IL EST RÉSOLU QUE la session spéciale du conseil municipal du 25 mars 2008 soit close à 20h10.

Stephen C. Harris
Maire

Michel Trudel
Directeur général par intérim

